Nature En Ville

Gestion et suivi des marais périurbains de Rochefort, dits "Marais du transbordeur"

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : CARO
- **Services de la collectivité associés** : Service Eau - assainissement - GEMAPI
- **Budget** : 2 équivalent temps plein pour la gestion + frais de fonctionnement hors personnel 10 000€ par an et travaux d'entretien 50000€ par an
- **Partenaires financiers** : Association syndicale de marais du transbordeur - Conseil Départemental de Charente maritime
- **Partenaires techniques** : Ligue pour la Protection des Oiseaux - Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine - Conservatoire du Littoral
- **Date de début du projet** : janvier 1990
- **Date de fin** : /



OBJECTIFS

La commune de Rochefort s'est implantée en 1666 sur un ancien promontoire rocheux contourné par la Charente. Dans ce méandre, plus de 700 hectares de marais, soit un tiers de la commune, et 80 km de fossés, longent une partie de la rive droite de la Charente et font partie de la Basse vallée de la Charente, classée en Natura 2000. Ces marais, situés à l'interface entre la Charente et le milieu périurbain, sont donc alimentés principalement par les rejets du réseau pluvial de la commune et varient selon la pluviométrie. Ils servent aussi de zones d'expansion lors des crues de la Charente. Cette zone permet de "tamponner" les crues et d'éviter d'inonder certains secteurs avec de plus forts enjeux (habitations). Depuis 30 ans, cet espace accueille une station de lagunage avec 6 bassins de 35 ha, qui, sous l'effet conjugué du soleil et du

vent, permettent de traiter progressivement les eaux usées d'une ville moyenne comme Rochefort (35 000 équivalent habitants). Ce site est d'ailleurs exploité directement en régie par le service assainissement de la CARO. 10 ha supplémentaires de bassins ont aussi été aménagés le long de la Charente, gérés par la LPO, à vocation ornithologique, avec de faibles niveaux d'eau et la présence de la roselière qui offre des habitats favorables aux limicoles et passereaux paludicoles. Ils sont en grande majorité sous maitrise foncière publique (Ville de Rochefort et Conservatoire du littoral). Enfin en 20132015, 3 autres bassins de 5 ha destinés à recevoir du pluvial pour une dépollution naturelle ont été créés.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Le site est géré depuis de nombreuses années par 2 partenaires : la ville de Rochefort (puis la CARO du fait de la prise de compétence GEMAPI) et la LPO et le CEN. La ville de Rochefort a acquis au fil des années 163 ha de prairies humides. En 2015, le ministère de la Défense a également cédé ses terrains en prairies humides autour de l'école de gendarmerie de Rochefort au Conservatoire du littoral qui dorénavant confie la gestion à ses partenaires sur 327,35 ha de ce site. Depuis 2019, ce site a été intégré au réseau des sites actifs "Espaces Naturels Sensibles" du conseil départemental de Charente maritime. Au niveau agricole, 15 éleveurs exploitent ces marais et sont tous engagés dans des mesures agro environnementales avec absence de fertilisation azotée et retard de fauche. De plus, un cahier des charges spécifique a été établi et contrôlé par le Conservatoire d'Espaces Naturels qui assure le suivi des conventions agricoles sur les parcelles en propriété du Conservatoire du littoral. Pour les derniers bassins pluviaux crées en 2013, un bassin de macrophytes (roselière) puis un bassin environnemental ont été créés afin de tamponner et traiter 80 ha de pluvial urbain. Le dernier bassin est géré afin d'avoir un niveau d'eau permettant d'accueillir des limicoles, canards et autres oiseaux migrateurs. Une régulation des espèces exotiques envahissantes (Jussie et ragondins parmi les plus problématiques) est effectuée par les gestionnaires du site afin de maintenir le site en l'état. Depuis quelques années, les sangliers sont aussi régulés par une battue annuelle afin de tenter de faire baisser leur pression sur le milieu. La gestion des niveaux d'eau s’opère autour de 4 casiers hydrauliques principaux, dans lesquels est réalisée une gestion différenciée des niveaux d'eau : les canaux principaux servent prioritairement à l'évacuation du pluvial vers la Charente et les fossés intérieurs sont régulés plus finement grâce à des ouvrages intermédiaires afin de maintenir l'eau dans les zones les plus basses, appelées localement "baisses". Cette gestion hydraulique très fine, combinée à un pâturage extensif, engendre une biodiversité prairiale remarquable. La CARO est structure animatrice du site Natura 2000 "Estuaire et basse vallée de la Charente" et à ce titre, accompagne les porteurs de projet : aménagement, activités de loisir, organisation de manifestations pour réaliser leur évaluation des incidences. L'estuaire de la Charente est en site classé depuis 2013 et a obtenu la labellisation "Grand site de France" en octobre 2020.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Chaque année : 7000 visiteurs accueillis (scolaires ; grand public) et 150 animations réalisées.

Suivis ornithologiques : (160 espèces présentes en moyenne par an sur le site ; 245 espèces recensées depuis 30 ans ; plus de 4 000 oiseaux en hivernage), suivi des passereaux paludicoles (rousserolle, locustelle, gorgebleue à miroir, phragmite….), chronologie de la reproduction des anatidés (canard colvert, tadorne de Belon, sarcelle d’été, canard souchet, fuligule morillon), foulques et limicoles (échasse, vanneau, avocette, petit gravelot)

Baguage de passereaux en roselières : 1480 oiseaux bagués en 2020

Espèces prioritaires présentes : Cistude, Loutre, donnée Vison d'Europe en 2015

Espèces d’oiseaux rares: Butor étoilé (en hivernage), Guifette noire, Mouette pygmée (en migration)

Fait marquant en 2020 : présence du Raton laveur sur lequel il convient d'opérer une surveillance active (présence plus au sud du département)

Suivis hydrauliques : suivis de la pluviométrie en lien avec les manœuvres d'ouvrage hydraulique, des niveaux d'eau, de paramètres physico-chimiques pouvant orienter la gestion : qualité de l'eau, salinité, turbidité, hauteur d'eau et de vase dans les fossés

Usages : Création de cheminements de déplacements doux piétons le long de la Charente ainsi que la réaffectation de l’ancienne route de Soubise en piste cyclable labellisée Velodyssée

Projets : établissement d'un plan de gestion et construction d'une nouvelle maison d'accueil dite "maison de la nature" accolée aux bâtiments existants de la station de lagunage.

Coordonnées

Rochefort
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Léna RABIN, Animatrice Natura 2000 CARO

l.rabin@agglo-rochefortocean.fr

06 07 18 63 78

Christophe PUBERT, Garde du littoral marais du Transbordeur, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

06.09.12.36.80

Christophe Boucher, Responsable de programme LPO / Objectif Nature

05 46 82 12 44 / 06 26 94 45 73